



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Formation des étudiants mobilisés dans la lutte contre la covid-19

Question écrite n° 34147

Texte de la question

M. Sébastien Huyghe appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la formation des étudiants du monde de la santé. En effet, en raison de la situation exceptionnelle à laquelle le pays est confronté, de nombreux étudiants du monde de la santé sont mobilisés pour faire face à la vague qui a submergé les hôpitaux. Ainsi que M. le député l'indiquait lors de la séance de questions au Gouvernement du 17 novembre 2020, les futurs médecins, infirmiers, anesthésistes, ou encore cadre de santé du pays participent directement à cet effort. Le 30 octobre 2020, l'Agence régionale de santé des Hauts-de-France a par exemple suspendu certaines formations professionnelles afin de permettre aux étudiants de pouvoir renforcer les services hospitaliers jusqu'au 18 janvier 2021. Si ces réquisitions sont indispensables, elles plongent les étudiants concernés dans l'incertitude sur la suite donnée à leur cursus. Selon les régions, les modalités de suspension de ces formations sont en effet variables. Aucune perspective claire n'est parfois offerte aux étudiants concernant la poursuite de leur formation et la délivrance de leur diplôme. En l'état actuel des choses, et contre toute logique, le temps d'intervention n'est d'ailleurs pas reconnu comme une période de stage permettant la validation du diplôme. En outre, ces étudiants suivent leur formation *via* des financements différents, et certains pourraient donc être pénalisés financièrement si la période de formation venait à être allongée. Il lui demande donc tout d'abord de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend adopter afin de rattraper le temps passé sur le terrain. Il lui demande par ailleurs si des compensations financières sont envisagées, compte tenu des coûts engendrés par cette interruption. Enfin, il lui demande de lui confirmer que l'ensemble des professionnels diplômés, notamment ceux inscrits à Pôle emploi, ont bien été mobilisés avant de suspendre les formations des futurs soignants.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Huyghe](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34147

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 novembre 2020](#), page 8334

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)